

La **Fédération de natation du Québec** sanctionne les épreuves au programme des Jeux du Québec et les règlements de la fédération, spécifiques aux Jeux du Québec, sont en vigueur.

Ce document comporte les éléments techniques uniquement pour la natation. Cependant vous devrez consulter également les **Normes d'opération** (pour tous les sports) qui touchent entre autres les inscriptions, les règles d'admissibilité, les uniformes sur le site Internet de **SPORTSQUÉBEC** (http://www.jeuxduquebec.com/Normes_doperation-fr-29.php).

I. JEUX DU QUÉBEC RÉGIONAUX - NATATION

A) PRINCIPALES CATÉGORIES ADMISSIBLES

PRINTEMPS/ÉTÉ 2017 : (Finale régionale sous forme de camps d'entraînement)

Les années où il n'y pas des Finales provinciales des Jeux du Québec d'été, les finales régionales seront sous forme de camp d'entraînement. Les finales régionales devront respecter les normes d'opération de **SPORTSQUÉBEC** dont spécialement le PR-1 : http://www.jeuxduquebec.com/Normes_doperation-fr-29.php. Pour connaître le détail du contenu des camps d'entraînement, l'information sera disponible dans la section « Compétition » sous l'onglet « Jeux du Québec » sur le site de la Fédération de natation du Québec à www.fnq.qc.ca.

| CATÉGORIES | ÂGE | SEXE | ÉPREUVE |
|-------------|----------------|------|--------------|
| Générique | TOUS | F+M | TOUS |
| Paranageurs | TOUS | F+M | TOUS |
| Eau libre | 14 ans et plus | F+M | TOUS |
| Eau libre | 12-13 ans | F+M | maximum 2 KM |

PRINTEMPS/ÉTÉ 2018 : (Finale régionale sous forme de compétitions régionales)

Les années où il y a des Finales provinciales des Jeux du Québec d'été, les finales régionales seront sous forme de compétitions régionales. Les finales régionales devront respecter les normes d'opération de **SPORTSQUÉBEC** dont spécialement le PR-1 : http://www.jeuxduquebec.com/Normes_doperation-fr-29.php. Pour connaître le détail du contenu des compétitions régionales, l'information sera disponible dans la section « Compétition » sous l'onglet « Jeux du Québec » sur le site de la Fédération de natation du Québec à www.fnq.qc.ca.

| CATÉGORIES | ÂGE* | SEXE | ÉPREUVE |
|--------------------|-----------|------|---------|
| Générique féminin | 12-14 ans | F | JduQ |
| Générique masculin | 13-15 ans | M | JduQ |
| Paranageurs | 12-17 ans | F+M | JduQ |
| Eau libre féminin | 14-16 ans | F | 5 KM |
| Eau libre masculin | 15-17 ans | M | 5 KM |

*L'âge est déterminé par l'âge du nageur au 1^{er} août 2018, soit la première journée des compétitions de natation.

B) AFFILIATION

Afin de participer aux finales régionales 2017 et 2018, les nageurs ont l'obligation d'être inscrits dans un club comme nageur de catégorie 'compétitif' ou 'non compétitif'.

Afin de participer à la Finale provinciale 2018, les nageurs en piscine et en eau libre doivent tous être inscrits dans un club dans la catégorie nageur 'compétitif', à la date limite des inscriptions.

II. FINALE DES JEUX DU QUÉBEC, ÉTÉ 2018

A) CATÉGORIES

| CATÉGORIES | ÂGES* | jj/mm/aa à jj/mm/aa | SEXES |
|-------------|-----------|---------------------|-------|
| Générique | 12-14 ans | 02/08/03 à 01/08/06 | F |
| Générique | 13-15 ans | 02/08/02 à 01/08/05 | M |
| Paranageurs | 12-17 ans | 02/08/00 à 01/08/06 | F+M |
| Eau libre | 14-16 ans | 02/08/01 à 01/08/04 | F |
| Eau libre | 15-17 ans | 02/08/00 à 01/08/03 | M |

*L'âge est déterminé par l'âge du nageur au 1^{er} août 2018, soit la première journée des compétitions de natation.

Épreuves en piscine (nageurs génériques):

50m libre, 100m libre, 200m libre, 400m libre, 100m dos et 200m dos, 100m brasse et 200m brasse, 100m papillon et 200m papillon, 200m quatre nages, 400m quatre nages, 4 X 50m relais libre, 4 X 50m relais quatre nages

Chaque nageur générique peut participer à un maximum de trois épreuves individuelles et deux relais.

Épreuves en piscine (paranageurs):

50m libre, 100m libre, 50m dos, 50m brasse

Chaque paranageur peut participer à un maximum de 4 épreuves individuelles.

Épreuves en eau libre:

2 x 500m relais libre, 2 x 500m relais libre mixte, 2km et 5km

Chaque nageur eau libre peut participer à un maximum de deux épreuves individuelles et deux relais.

B) COMPOSITION DE L'ÉQUIPE REPRÉSENTANT LA RÉGION

Épreuves en piscine (nageurs génériques) :

20 athlètes génériques (10 hommes et 10 femmes maximum par région)
3 entraîneurs

Épreuves en piscine (paranageurs) :

4 athlètes paranageurs (2 hommes et 2 femmes par région)
1 entraîneur (doit avoir 1 nageur d'inscrit pour avoir droit à ce poste d'entraîneur)

Épreuves en eau libre:

4 athlètes (2 hommes et 2 femmes maximum par région)
1 entraîneur (doit avoir 1 nageur d'inscrit pour avoir droit à ce poste d'entraîneur)

Plus un accompagnateur (gérant d'équipe) pour l'ensemble de l'équipe de natation.

Note : Les entraîneurs et accompagnateurs (gérants) doivent avoir au moins 18 ans pour la journée prévue de l'accréditation de la délégation à la Finale provinciale.

Tous les entraîneurs, accompagnateurs et le personnel médical seront obligatoirement hébergés au site d'hébergement de leur délégation.

Pour être inscrit et être accrédité à la Finale des Jeux du Québec, un entraîneur, accompagnateur et personnel médical doit être présent avec la délégation en tout temps, du départ jusqu'au retour en région.

En tout temps, il doit y avoir deux adultes dans une classe pour la nuit. De plus, il faut s'assurer d'avoir un homme minimum s'il y a des garçons et une femme s'il y a des filles.

Tous les entraîneurs et accompagnateurs devront également respecter la politique de filtrage décrite dans les Normes d'opération des Jeux du Québec :

http://www.jeuxduquebec.com/uploads/documents/Pf_23_filtage_accompagnateur_entraîneur_missionnaire_Final_002_.pdf

C) SPÉCIFICATIONS POUR LES ENTRAÎNEURS

En piscine générique, paranageur et eau libre : Chaque délégation devra nommer un entraîneur-chef de sa région qui devra avoir le statut « formé » du PNCE de l'*Entraîneur groupe d'âge (niveau 2)*. Tous les autres entraîneurs doivent être certifié *Entraîneur des fondements (niveau 1)* du PNCE, ou certifié du niveau entraîneur des fondements de la natation. Tous les entraîneurs doivent être affiliés à la fédération de natation du Québec.

D) AFFILIATION ET MODALITÉS

Tous les athlètes doivent être affiliés à la Fédération de natation du Québec au moment de l'inscription des athlètes à **SPORTSQUEBEC**.

E) MODE DE SÉLECTION RÉGIONALE

- La sélection de l'équipe régionale des nageurs en piscine doit se faire à partir des résultats d'une compétition identifiée comme finale régionale des Jeux du Québec comprenant toutes les épreuves au programme de la Finale provinciale 2018 pour les nageurs génériques et paranageurs.
- Les sélections peuvent se faire à l'intérieur des onze associations de natation ou par région des Jeux du Québec.
- Cette rencontre peut se faire selon un programme de finales contre la montre ou séries éliminatoires et finales. Advenant qu'il y ait des séries éliminatoires et des finales, seuls les temps réalisés lors des finales seront reconnus pour la sélection de l'équipe. La sélection doit se faire en bassin de 25 m.
- Aucun essai de temps n'est permis lors de la finale régionale.
- La formation de l'équipe régionale doit respecter les règles préétablies de la Fédération de natation du Québec :

Nageurs génériques

Les 10 meilleures femmes 12-14 ans et les 10 meilleurs hommes 13-15 ans seront sélectionnés selon les critères ci-dessous :

- Le nageur doit obligatoirement participer à la finale régionale pour être admissible à la sélection de l'équipe régionale en vue de la Finale provinciale.
- Le nageur doit **avoir été identifié Espoir, Relève ou Élite** pour être admis aux Jeux du Québec.
- Age minimum : filles 12 ans au 1^{er} août 2018 (01/08/06) – gars 13 ans au 1^{er} août 2018 (01/08/05).
- Un nageur doit être inscrit à un minimum de deux épreuves individuelles lors de la sélection.
- Un nageur qui remporte une épreuve individuelle est normalement sélectionné sur l'équipe. Cependant, advenant le cas où il y aurait 11 gagnants et plus d'une épreuve individuelle, les 10 meilleures performances des gagnants, selon la table des performances FINA Femme et Homme **2017** « Petit bassin », détermineront alors les membres de l'équipe. S'il y a égalité, sur la table de performance FINA pour la dixième place disponible, la deuxième meilleure performance selon la table FINA des athlètes en égalité sera alors retenue.
- Si l'équipe est incomplète, (moins de 10 gagnants) elle sera complétée par les meilleurs pointages selon la table de performance FINA Femme et Homme **2017** « Petit bassin », des deuxièmes positions par épreuve. Lorsqu'un athlète a été retenu pour sa performance dans une épreuve, l'athlète ayant le meilleur pointage sur la table des performances pour une deuxième position dans une autre épreuve doit être retenu. Si la sélection est de nouveau incomplète, l'équipe sera complétée avec les meilleurs pointages des troisièmes positions et ainsi de suite. Ce processus doit être suivi jusqu'à ce que l'équipe soit complète tout en respectant le critère minimal que le nageur doit être **identifié Espoir, Relève ou Élite**.
- Aucune substitution n'est permise et on doit obligatoirement respecter l'ordre de sélection.
- Tout en respectant les règles de sélection précédentes, il y aura identification d'un 1^{er} et d'un 2^{ième} substitut par sexe afin de compléter l'équipe en cas de désistement avant la date limite de remplacement pour la finale provinciale.

Paranageurs

Les 2 meilleures Femmes et les 2 meilleurs Hommes 12-17 ans seront sélectionnés selon les critères ci-dessous :

Le pointage le plus élevé au cumulatif des quatre (4) épreuves, selon le système de pointage suivant :

| | | |
|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|
| 1 ^e position = 7 points | 2 ^e position = 5 points | 3 ^e position = 4 points |
| 4 ^e position = 3 points | 5 ^e position = 2 points | 6 ^e position = 1 point |

Note : Si la sélection a lieu dans une piscine 8 couloirs : 9-7-6-5-4-3-2-1 points

Si sélection piscine 10 couloirs : 11-9-8-7-6-5-4-3-2-1 points

*Le classement des paranageurs lors de la finale régionale est déterminé par la charte de points PARA de SNC.

Épreuves au programme lors de la sélection : 50m libre, 100m libre, 50m dos, 50m brasse

Tout en respectant les règles de sélection précédente, il y aura identification d'un 1^{er} substitut par sexe afin de compléter l'équipe en cas de désistements avant la date limite de remplacement pour la Finale provinciale.

Nageurs en eau libre

Les 2 meilleures femmes 14-16 ans et les 2 meilleurs hommes 15-17 ans seront sélectionnés selon les critères ci-dessous :

- La sélection de l'équipe des nageurs en eau libre doit se faire à partir des résultats d'une seule compétition identifiée comme Finale régionale des Jeux du Québec et être obligatoirement présentée en eau libre.
- Tous les nageurs d'une région doivent participer à la même finale régionale en eau libre.
- La sélection régionale en eau libre 2018 peut se faire sur le territoire du Québec sans restriction à sa propre région ou de son association de natation.
- Le nageur devra obligatoirement avoir complété l'épreuve du 5 km en eau libre et se classer parmi les deux premiers lors de cette sélection. En cas de désistement, on sélectionnera les nageurs suivants par ordre de classement.

Épreuve au programme lors de la sélection : 5 kilomètres

Tout en respectant les règles de sélection précédente, il y aura identification d'un 1^{er} substitut par sexe afin de compléter l'équipe en cas de désistements avant la date limite de remplacement pour la Finale provinciale.

F) ADMISSIBILITÉ

- La finale régionale 2018 en piscine et en eau libre est ouverte à tous les nageurs de catégorie 'compétitif' ou 'non compétitif' en excluant les nageurs ayant le brevet Sport Canada (Senior) ou identifiés « Excellence » par la Fédération de natation du Québec.
- **Le nageur doit avoir été identifié Espoir, Relève ou Élite pour être admis aux Jeux du Québec.**
- Les règles de sécurité établies par la Fédération de natation du Québec doivent être respectées. L'organisation d'une finale régionale en 2017 en piscine à l'intérieur d'une association de natation ou d'une région des Jeux du Québec est **obligatoire** pour la participation de cette région à la Finale provinciale d'été 2018.
- Un minimum d'un participant est obligatoire dans la catégorie de nageurs génériques, lors de la finale régionale de 2017 afin de rendre ces catégories éligibles à la Finale provinciale 2018.
- Un minimum d'un participant est obligatoire dans la catégorie paranageur lors de la finale régionale 2017.
- Pour 2018, les paranageurs doivent obligatoirement participer à la même finale régionale que les nageurs génériques de leur région pour se qualifier à la Finale provinciale 2018.

- Un nageur générique en piscine et un paranageur en piscine a le droit de participer qu'à une seule sélection de finale régionale en piscine en 2018. S'il participe à une deuxième finale régionale en piscine, ce nageur sera disqualifié de la Finale provinciale en piscine en 2018.
- Chaque nageur en eau libre participe à une seule finale de sélection régionale en eau libre en 2018. Un nageur sera disqualifié de la Finale provinciale s'il participe à une deuxième finale régionale en eau libre en 2018.
- Les Finales régionales en eau libre en 2017 et 2018 peuvent se faire sur le territoire du Québec sans restriction à sa propre région ou de son association de natation.
- La date limite pour tenir la finale de sélection régionale en eau libre en 2018 sera le **dimanche 8 juillet 2018**.
- La nageuse générique de 14 ans et le nageur génériques de 15 ans ont le choix de participer à la qualification pour la Finale provinciale en piscine et en eau libre.
- La nageuse générique de 14 ans et le nageur génériques de 15 ans, s'il se qualifie pour son équipe régionale en piscine et en eau libre, devra choisir de participer à la Finale provinciale 2018 en piscine ou à celle de l'eau libre. Le nageur doit donner son choix le jour suivant sa sélection en eau libre, sinon il doit demeurer avec sa sélection en piscine.

Définition d'un athlète identifié Espoir

Sont définis identifiés comme athlètes de niveau Espoir, tous les athlètes de 12 ans et plus, affiliés à la FNQ, et ayant participé à un championnat provincial : <http://www.fnq.qc.ca/disciplines/piscine-excellence/>

G) RÈGLES D'INSCRIPTION

Nageurs génériques :

- La région peut inscrire un maximum de 2 nageurs par épreuve individuelle et de 2 équipes par épreuve de relais.
- Chaque nageur doit participer à un minimum de 2 épreuves individuelles.
- Chaque nageur peut participer à un maximum de 3 épreuves individuelles et 2 relais.
- En respectant ces règles, l'équipe d'entraîneurs sélectionnés de la région aura la responsabilité de former la meilleure équipe possible.
- S'il y a litige, un comité d'appel formé par la Fédération de natation du Québec émettra ses recommandations afin d'en venir à une solution.

Paranageurs : Chaque nageur peut participer à un maximum de 4 épreuves individuelles.

Nageurs en eau libre :

- Chaque nageur peut participer aux 4 épreuves inscrites au programme soit: 2 X 500m relais libre, 2 X 500m relais libre mixte et les épreuves individuelles de 2km et 5 km.
- Pour s'inscrire dans les épreuves de 2 X 500m relais libre, une région doit avoir 2 nageurs du même sexe.
- Pour l'épreuve du 2 X 500m relais libre mixte, la composition de l'équipe doit obligatoirement inclure un minimum d'un participant du sexe opposé. Une région avec une délégation complète peut inscrire deux relais mixtes.

H) LIEU D'APPARTENANCE DE L'ATHLÈTE

Le lieu d'appartenance de l'athlète sera déterminé par l'adresse de son club d'affiliation au moment de la finale régionale.

I) FORMULE DE COMPÉTITION À LA FINALE

Toutes les épreuves en piscine se nageront sous la formule préliminaires-finales. Lors des finales, il y aura une finales « A » pour les 6 meilleurs qualifiés et une finales « B » pour les qualifiés 7 à 12.

J) SURCLASSEMENT

Aucun

K) SUBSTITUTION

- Dans le cas où un nageur doit être remplacé par un substitut à compter du **13 juillet 2018**, ce nageur nagera les mêmes épreuves que le nageur substitué.
S'il doit y avoir une substitution d'un nageur avant le **13 juillet 2018**, ce sera à la région de décider s'il y a un remaniement des épreuves des nageurs de l'équipe, tout en respectant les critères de formation de l'équipe, ou que le substitut nage les mêmes épreuves que le nageur substitué.

L) EXCLUSION

Les nageurs génériques en piscine, les paranageurs et les nageurs en eau libre ayant le brevet Sport Canada(Senior) ou identifiés « Excellence » par la fédération de natation du Québec.

M) MÉDAILLES

Le nombre prévu de médailles distribué lors de la Finale provinciale sera de :

Médailles d'or : 68

Médailles d'argent : 68

Médailles de bronze : 68

Aucune médaille ne sera remise aux entraîneurs

N) SYSTÈME DE POINTAGE

ÉPREUVES EN PISCINE :

- Des finales A et B en piscine pour chacune des épreuves individuelles et des épreuves de relais.
- Pointage pour les finales A et B ou 12 meilleurs nageurs dans les épreuves finale par le temps :
 - Finales A
 - 68-59-52-47-44-41
 - Finales B
 - 38-35-33-31-29-27
 - Pointage pour la 12^{ème} place et moins.
 - 26-25-24-23-22-21-20-19-18-17-16-15-14-13-12-11-10-9-8-7-6-5-4-3-2-1
 - La 38^{ème} position obtient un point et s'il y a des nageurs après la 38^{ème} position, ils obtiennent tous un point.
- Pointage pour les épreuves où il y aurait 12 nageurs et moins en finale d'une épreuve individuelle en piscine et s'applique aussi dans les épreuves de relais où 12 équipes et moins en finales de relais en piscine :
 - 12 nageurs ou 12 relais : 68-59-52-47-44-41-38-35-33-31-29-27
 - 11 nageurs ou 11 relais : 59-52-47-44-41-38-35-33-31-29-27
 - 10 nageurs ou 10 relais : 52-47-44-41-38-35-33-31-29-27
 - 9 nageurs ou 9 relais : 47-44-41-38-35-33-31-29-27
 - 8 nageurs ou 8 relais : 44-41-38-35-33-31-29-27

- 7 nageurs ou 7 relais : 41-38-35-33-31-29-27
 - 6 nageurs ou 6 relais : 38-35-33-31-29-27
 - 5 nageurs ou 5 relais : 35-33-31-29-27
 - 4 nageurs ou 4 relais : 33-31-29-27
 - 3 nageurs ou 3 relais : 31-29-27
 - 2 nageurs ou 2 relais : 29-27
 - 1 nageur ou 1 relais : 27
-
- Le nageur disqualifié en préliminaires n'a pas de point.
 - Le nageur qui ne se présente pas au départ d'une épreuve de préliminaire n'a pas de point.
 - Le nageur en finale qui déclare forfait ou ne se présente pas au plot de départ ou est disqualifié aura les points de la 13^e place et moins selon leur classement en préliminaires.

ÉPREUVES EN EAU LIBRE :

- Pointage pour les 38 meilleurs nageurs dans les épreuves finales par le temps :
68-59-52-47-44-41-38-35-33-31-29-27-26-25-24-23-22-21-20-19-18-17-16-15-14-13-12-11-10-9-8-7-6-5-4-3-2-1
- Pointage pour les épreuves où il y aurait 12 nageurs et moins d'une épreuve individuelle ou 12 équipes de relais et moins.
 - 12 nageurs ou 12 relais : 68-59-52-47-44-41-38-35-33-31-29-27
 - 11 nageurs ou 11 relais : 59-52-47-44-41-38-35-33-31-29-27
 - 10 nageurs ou 10 relais : 52-47-44-41-38-35-33-31-29-27
 - 9 nageurs ou 9 relais : 47-44-41-38-35-33-31-29-27
 - 8 nageurs ou 8 relais : 44-41-38-35-33-31-29-27
 - 7 nageurs ou 7 relais : 41-38-35-33-31-29-27
 - 6 nageurs ou 6 relais : 38-35-33-31-29-27
 - 5 nageurs ou 5 relais : 35-33-31-29-27
 - 4 nageurs ou 4 relais : 33-31-29-27
 - 3 nageurs ou 3 relais : 31-29-27
 - 2 nageurs ou 2 relais : 29-27
 - 1 nageur ou 1 relais : 27
- Le nageur qui déclare forfait ou qui ne se présente pas au départ ou qui ne termine pas son épreuve selon les règles n'a pas de point.

O) SYSTÈME DE CLASSEMENT

- Le classement natation est le total des points accumulés par les nageurs génériques, paranageurs et nageurs en eau libre.

Pour tout changement à cette norme d'opération, la fédération, le mandataire régional ou le COFJQ doit envoyer sa proposition par écrit à **SPORTSQUÉBEC**. **SPORTSQUÉBEC** se réserve le droit d'accepter ou de refuser la demande.

P) PROGRAMME DES ÉPREUVES – NATATION EN PISCINE

PREMIÈRE JOURNÉE : 1^{er} août 2018

| | |
|--|--|
| Session : Séries éliminatoires | Session : Finale |
| Préliminaires : femmes – épreuves 1 à 11 (impairs) | Finales : femmes – épreuves 1 à 11 (impairs) |
| Préliminaires : hommes – épreuves 2 à 12 (pairs) | Finales : hommes – épreuves 2 à 12 (pairs) |

| FEMME | ÉPREUVES | CATÉGORIES | HOMME |
|-------|------------------------|---------------------------|-------|
| 1 | 200m papillon | F:12-14 ans – M:13-15 ans | 2 |
| 3 | 50m libre | F:12-14 ans – M:13-15 ans | 4 |
| 5 | 50m libre (paranageur) | 12-17 ans | 6 |
| 7 | 200m brasse | F:12-14 ans – M:13-15 ans | 8 |
| 9 | 100m dos | F:12-14 ans – M:13-15 ans | 10 |

DEUXIÈME JOURNÉE : 2 août 2018

| | |
|---|---|
| Session : Séries éliminatoires | Session : Finale |
| Préliminaires : femmes – épreuves 13 à 23 (impairs) | Finales : femmes – épreuves 13 à 23 (impairs) |
| Préliminaires : hommes – épreuves 14 à 24 (pairs) | Finales : hommes – épreuves 14 à 24 (pairs) |

| FEMME | ÉPREUVES | CATÉGORIES | HOMME |
|-------|----------------------|---------------------------|-------|
| 11 | 200m libre | F:12-14 ans – M:13-15 ans | 12 |
| 13 | 100m brasse | F:12-14 ans – M:13-15 ans | 14 |
| 15 | 50m dos (paranageur) | 12-17 ans | 16 |
| 17 | 400m Q.N.I. | F:12-14 ans – M:13-15 ans | 18 |
| 19 | 100m papillon | F:12-14 ans – M:13-15 ans | 20 |

TROISIÈME JOURNÉE : 3 août 2018

| Session : Séries éliminatoires | Session : Finale |
|---|---|
| Préliminaires : femmes – épreuves 25 à 35 (impairs) | Finales : femmes – épreuves 25 à 35 (impairs) |
| Préliminaires : hommes – épreuves 26 à 36 (pairs) | Finales : hommes – épreuves 26 à 36 (pairs) |

| FEMME | ÉPREUVES | CATÉGORIES | HOMME |
|-------|-------------------------|---------------------------|-------|
| 21 | 400m libre | F:12-14 ans – M:13-15 ans | 22 |
| 23 | 200m dos | F:12-14 ans – M:13-15 ans | 24 |
| 25 | 50m brasse (paranageur) | 12-17 ans | 26 |
| 27 | 200m Q.N.I. | F:12-14 ans – M:13-15 ans | 28 |
| 29 | 100m libre | F:12-14 ans – M:13-15 ans | 30 |

QUATRIÈME JOURNÉE : 4 août 2018

| Session Préliminaire | Session Finale |
|---|---|
| Préliminaires : femmes – épreuves 37 à 43 (impairs) | Finales : femmes – épreuves 37 à 43 (impairs) |
| Préliminaires : hommes – épreuves 38 à 44 (pairs) | Finales : hommes – épreuves 38 à 44 (pairs) |

| FEMME | ÉPREUVES | CATÉGORIES | HOMME |
|-------|-------------------------|---------------------------|-------|
| 31 | 4 X 50m relais libre | F:12-14 ans – M:13-15 ans | 32 |
| 33 | 100m libre (paranageur) | 12-17 ans | 34 |
| 35 | 4 X 50m relais Q.N. | F:12-14 ans – M:13-15 ans | 36 |

Q) PROGRAMME DES ÉPREUVES – NATATION EN EAU LIBRE

PREMIÈRE JOURNÉE PM : 1^{er} août 2018

| FEMME | ÉPREUVE | CATÉGORIE | HOMME |
|-------|--------------|---------------------------|-------|
| 101 | 2 kilomètres | F:14-16 ans – M:15-17 ans | 102 |

DEUXIÈME JOURNÉE PM : 2 août 2018

| FEMME | ÉPREUVE | CATÉGORIE | HOMME |
|-------|-----------------------------|---------------------------|-------|
| 103 | 2 X 500m relais libre | F:14-16 ans – M:15-17 ans | 104 |
| 105 | 2 X 500m relais libre mixte | F:14-16 ans – M:15-17 ans | |

TROISIÈME JOURNÉE PM : 3 août 2018

| FEMME | ÉPREUVE | CATÉGORIE | HOMME |
|-------|--------------|---------------------------|-------|
| 106 | 5 kilomètres | F:14-16 ans – M:15-17 ans | 107 |